

Agent privé de protection rapprochée

RNCP6915 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2501, K2502, K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2019

Certificateur(s)

Formaplus 3B

<http://formaplus3b-formation-securite.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent(e) de protection rapprochée exerce ses fonctions en tout type de lieu de site quel que soit la configuration de ces derniers, en toute circonstance et en toute situation.

Il/elle est chargé(e) d'assurer une présence physique constante pour des missions de protection rapprochée, de garantir l'intégrité physique et morale de la ou des personnalités à protéger en évitant que celles-ci soient exposées à un danger, de sécuriser un site avant et pendant la présence de ces personnalités, d'appliquer les techniques de protection rapprochée : pilotage des véhicules, emploi des équipements de télécommunication, utilisation d'armement pour les missions à l'étranger (interdiction d'être armé en France).

Les principales activités sont:

- A1 – Intégration de l'environnement juridique
- A2 – Préparation des missions de protection rapprochées.
- A3 – Sécurisation de personne(s) et mise en sécurité physique
- A4 – Communication
- A5 – Intervention en premier secours

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification, par son jury, atteste que son titulaire exerce toutes ces activités dans le respect du cadre légal de la réglementation (Livre VI du code de la sécurité intérieure)

En outre, il/elle a prouvé qu'il/elle est capable de :

- Intégrer la législation au déroulement de la mission.
- Maîtriser la législation applicable.
- Inspecter les sites/lieux de mission.
- Lire et interpréter les plans et croquis aux fins de protection et de dégagement sécurisé (cartestopographiques et routières, GPS).
- Planifier les solutions en cas d'acte hostile, terroriste et élaborer les actions préventives.
- Appliquer la démarche inductive.
- Élaborer un plan d'opération.
- Coopérer avec les représentants de la force publique.
- Développer une vigilance permanente.
- Maîtriser les secteurs d'observation
- Préserver les zones

- Contrôler l'entourage
- Repérer les dangers latents
- Communiquer sur la nature du danger
- Avertir de la nature du danger
- Réagir face au danger
- Mettre en sécurité la personnalité
- Appliquer les techniques d'escorte et de déplacements à pieds.
- Appliquer les techniques d'escorte et déplacement en véhicule
- Maîtriser les techniques d'embarquement/débarquement
- Adapter les techniques de self défense face aux agressions.
- Manipuler le matériel de protection
- Développer une résistance musculaire et une endurance physique.
- Maîtriser les liaisons radio.
- Maîtriser les outils de communication numériques liés aux nouvelles technologies.
- Rédiger des fiches, rapports messages.
- Communiquer en anglais.
- Prendre les mesures pour protéger, examiner, alerter/faire alerter et secourir.

Blocs de compétences

RNCP6915BC01 — Communication

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Les situations de travail exigent une communication permanente avec les clients, la hiérarchie, les services partenaires...

- Maîtriser les liaisons radio.
- Maîtriser les outils de communication numériques liés aux nouvelles technologies.
- Rédiger des fiches, rapports messages.
- Communiquer en anglais.

Modalités d'évaluation : Après études de cas ou à partir de situations professionnelles :

- Compte rendu oral
- Rédaction de notes ou rapports papiers et /ou électroniques(en français et/ou anglais).

Modalités de certification : Après études de cas ou à partir de situations professionnelles :

- Compte rendu oral
- Rédaction de notes ou rapports papiers et /ou électroniques(en français et/ou anglais)

RNCP6915BC02 — Intervention en premier secours

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Dans le cadre de sa mission de protection et en cas d'atteinte à l'intégrité physique de la ou des personnalités protégées :

- Prendre les mesures pour protéger, examiner, alerter/faire alerter et secourir.

Modalités d'évaluation : Epreuve pratique de secourisme (premier soins)

Modalités de certification : Epreuve pratique de secourisme (premier soins)

RNCP6915BC03 — Intégration de l'environnement juridique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Identification des textes juridiques applicables.
- Analyse et prise en compte des dispositions juridiques et réglementaires.

Modalités d'évaluation :

- Mise en situation professionnelle en conditions réelles ou reconstituées :
- cas concret avec mise en situation.
- étude de cas par simulation de mission en relation avec

l'environnement juridique applicable.

Modalités de certification : Le candidat prouve qu'il est capable:

- d'identifier les textes juridiques applicables.
- de corrélérer les dispositions juridiques à la mission dévolue.
- de respecter les principes du droit pénal, de procédure pénale, du droit civil.
- d'appliquer

le code de déontologie et les prescriptions du CNAPS.

RNCP6915BC04 — Préparation des missions de protection rapprochées

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Identification des textes juridiques spécifiques applicables.
- Analyse et prise en compte des dispositions juridiques et réglementaires.
- Compilation des us coutumes.
- Analyse et prise en compte des problèmes sécuritaires.
- Identification des sites/lieux de la mission
- Cartographie du parcours/du site
- Repérage de l'itinéraire
- Inspection extérieure des sites/lieux de la mission à des fins de mise en sécurité et de protection
- Repérage des points de dégagements.
- Liaison avec les représentants de la force publique
- Identification des dangers.
- Evaluation des risques : agression, incendie, terrorisme.

Modalités d'évaluation :

- Etudes de cas : Analyses préalables de missions
- Mise en situation professionnelle
- Etude de cas concrets : caractéristiques des sites divers à analyser dont les risques terroristes.

RNCP6915BC05 — Sécurisation de personne(s) et mise en sécurité physique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Gestion de l'environnement géographique
- Gestion de l'espace public
- Gestion de l'espace privé
- Gestion visuelle des foules
- Contrôle de zone : verte-orange-rouge
- Identification des interlocuteurs autorisés et autres
- Repérage d'objets suspects
- Identification d'intention hostile
- Repérage des dangers
- Détermination de la nature du danger
- Mise en place d'un périmètre de sécurité
- Utilisation du matériel de protection : serviette pare-balle
- Protection physique de la personnalité
- Dégagement de la personnalité
- Evacuation de la personnalité

Modalités d'évaluation :

Analyse de missions et mise en situation professionnelle

Epreuves physiques et techniques de self défense

Modalités de certification :

Le candidat doit prouver que :

- L'intégrité physique de la personnalité est protégée en permanence.
- Les techniques de protection sont adaptées au danger et conforme à la législation.

- Sa réactivité est forte et adaptée à la situation.
- La protection de la personnalité est assurée sans gêner les activités du VIP.
- Les situations conflictuelles et stressantes sont gérées avec sang froid.
- Les parcours d'obstacles et de mise en situations réelles sont franchis sans exposer le VIP et l'APR à un danger quelconque.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de la sécurité privée des biens et des personnes

- Entreprises de toutes tailles de sécurité privée
- Entreprises à activités autres ayant en leur sein un service de sécurité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent de protection rapprochée
- Garde du corps
- Agent de sécurité en protection rapprochée
- Agent de protection physique des personnes
- Body Guard

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Livre VI du code de la Sécurité Intérieure, Code de déontologie et les décrets d'application qui s'y rattachent réglementant l'aptitude professionnelle exigée par les autorités pour exercer la profession réglementée dans la sécurité privée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 631 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X60 — Concierges · tension 2/5 (Faible) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 733
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X60 — Concierges T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président : un dirigeant d'entreprise de protection rapprochée ou un cadre police gendarmerie

Un représentant des salariés

Un représentant formateur

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président : un dirigeant d'entreprise de protection rapprochée ou un cadre police gendarmerie

Membres : Parité représentant des employeurs/représentant des salariés

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6915/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 095 €
Coût moyen par dossier	1 095 €
Période	05/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.